

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
DE RELIZANE**

Réf : AT/DOT/DRA/SDT/11/2022

Date : 04/12/2022

A

Monsieur le gérant de l'entreprise AOUICHIA Mohamed Amine

Demeurant à : Local N°01 Aissat Idir

Relizane

Mail : aouaichia@gmail.com



Objet : DEUXIEME MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 89/2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de Raccordement Final des Clients en Fibre Optique et Raccordement Final des Clients en Cuivre et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°211/2022 relatif aux travaux Raccordement Final des Clients CMP Relizane et Zemmora ou il est dénoté :

- Mauvaise Qualité d'Installation des clients en Fibre Optique

L'entreprise **AOUICHIA Mohamed Amine** est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de refaire les installations non conforme ainsi l'accomplissement de tous les engagements contractuels et ce conformément aux clauses du contrat sus cité .

Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Relizane
Mr. DJOUJELLI